

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Ammonii hydroxidi sol 25%

N° d'article 20837500

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B H314

Eye Dam. 1 H318

STOT SE 3 H335

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger \*\*\***



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### **Mentions de danger \*\*\***

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Conseils de prudence \*\*\***

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE) 1272/2008)**

contient \*\*\* ammoniac ...%

**2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants \*\*\*****Composants dangereux \*\*\*****ammoniac ...%**

No. CAS	1336-21-6		
No. EINECS	215-647-6		
Numéro d'enregistrement	01-2119488876-14-XXXX		
Concentration	>= 20	< 25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Corr. 1B	H314	
	Eye Dam. 1	H318	
	STOT SE 3	H335	
	Aquatic Acute 1	H400	
	Aquatic Chronic 2	H411	

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

	STOT SE 3	H335	>= 5
	Aquatic Acute 1	H400	M = 10
ATE	orale	350	mg/kg

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Ne pas laisser sans surveillance les personnes atteintes. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Conduire chez le médecin.

**En cas d'inhalation**

Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Respiration à l'aide d'un masque facial filtrant ou d'un appareil respiratoire. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Appeler aussitôt un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Protéger l'oeil non contaminé. Appeler aussitôt un médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde d'azote ( NOx )

**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Conservé le récipient bien fermé. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Le produit n'est pas combustible.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conservé dans l'emballage d'origine bien fermé. Prévoir un sol résistant aux lessives alcalines.

**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des acides.

**Classes de stockage**

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

Classe de stockage d'après TRGS 510 8B

Matières dangereuses non combustibles  
corrosives

Classe de stockage (Suisse) 8

Des matières caustiques

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement direct du soleil.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Autres données**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****ammoniac ...%**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6.8	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6.8	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	47.6	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	36	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	47.6	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	14	mg/m <sup>3</sup>

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	68	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	68	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	23.8	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	7.2	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	23.8	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	2.8	mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6.8	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6.8	mg/kg

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****ammoniac ...%**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.0011	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.00011	mg/l

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Protection respiratoire - Note**

Appareil de protection respiratoire autonome.

**Protection des mains**

Gants de protection	
Matériau approprié	The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.5 mm
Temps de pénétration	>= 8 h
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM
Épaisseur du gant	0.4 mm
Temps de pénétration	>= 8 h

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Combinaison de protection étanche

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques \*\*\*****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État de la matière</b>	liquide
<b>Couleur</b>	incolore à faiblement jaunâtre
<b>Odeur</b>	type ammoniacque
<b>Point de congélation</b>	
Valeur	env. -44 °C
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	
Valeur	env. 44 °C
<b>Limite inférieure et supérieure d'explosion</b>	
Limite d'explosivité, inférieure	27 %(V)
Limite d'explosivité, supérieure	16 %(V)
<b>Point d'éclair</b>	
Valeur	°C
Remarque	Non applicable

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

**valeur pH**

Valeur 12 à 13

**Pression de vapeur**

Valeur 358 hPa

température 20 °C

**Densité et/ou densité relative**Valeur 0.90 g/cm<sup>3</sup>**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Remarque entièrement miscible

**température d'auto-inflammabilité**

Valeur 651 °C

**propriétés explosives**

évaluation non

**Propriétés comburantes**

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.4. Conditions à éviter**

La chaleur

**10.5. Matières incompatibles**

Réagit au contact des acides forts. Métaux, Zinc, Aluminium

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Ammoniac

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE 1'400.56 mg/kg

02

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****ammoniac ...%**

Espèces rat 350 mg/kg

DL50

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

Source Banque de données de substances GESTIS

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****ammoniac ...%**

Remarque Aucun données connues.

**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)****ammoniac ...%**

Remarque Aucun données connues.

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque Corrosion de la peau et des muqueuses.

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****ammoniac ...%**Espèces lapin  
évaluation Corrosif  
méthode OCDE 404**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

évaluation Fortement corrosif

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****ammoniac ...%**Espèces lapin  
évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves**sensibilisation**

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

**Sensibilisation (Composants)****ammoniac ...%**Espèces cobaye  
évaluation non sensibilisant**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)****ammoniac ...%**

Remarque Aucun données connues.

**Mutagénicité (Composants)****ammoniac ...%**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.

**ammoniac ...%**évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.  
méthode Ames test**Toxicité reproductrice (Composants)****ammoniac ...%**

Remarque Suite à des expérimentations sur animaux, des données relatives aux effets toxiques sur la reproduction sont disponibles.

**Cancérogénicité (Composants)****ammoniac ...%**

Remarque Pas des preuves disponibles sur l'action cancérogène.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****ammoniac ...%**

Remarque N'est disponible

**11.2 Informations sur les autres dangers**



Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

### Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal. Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\***

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### ammoniac ...%

Espèces	truite arc-en-ciel ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> )		
CL 50	0.89		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### ammoniac ...%

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	101		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### ammoniac ...%

Espèces	Chlorella vulgaris		
CE50	2700		mg/l
Durée d'exposition	18	d	

#### Toxicité pour les bactéries (Composants)

##### ammoniac ...%

Remarque: Aucun données connues.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité (Composants)

##### ammoniac ...%

évaluation: Facilement biodégradable

#### La dégradabilité facile (Composants)

##### ammoniac ...%

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Mobilité dans le sol (Composants)

##### ammoniac ...%

Absorbé par le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\*

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

**12.7. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Produit menace l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.  
Danger pour l'eau potable.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE

Ne pas éliminer avec le déchet domestique




Code de déchets CEE

Ne pas décharger dans les égouts.

**Emballages contaminés**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2672	2672	2672
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	AMMONIAC EN SOLUTION AQUEUSE	AMMONIA SOLUTION	AMMONIA SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 2

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Nom commercial: Ammonii hydroxidi sol 25%

Numéro de la matière: 208375

Version: 5 / CH

Date de révision: 31.01.2023

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 31.01.23

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **mentions de danger H-de la rubrique 3**

H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.